

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst :

Dans le cadre des préoccupations liées au changements climatiques de façon globale, mais également dans le cadre du statut de commune en urgence climatique que le Conseil a récemment voté, la commune se doit d'œuvrer de façon concrète auprès de sa population.

Pouvez-vous me dire combien de séance de sensibilisation à l'usage rationnelle de l'énergie ont-elles été menée depuis le début de l'actuelle législature ? Quelle évaluation portez-vous sur ces initiatives ? Des séances particulières à destination des locataires des logements sociaux ont-elles été programmées ?

Que planifiez-vous en la matière pour l'année 2020 qui vient de débiter ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Monsieur l'Échevin NEUZY donne lecture du texte suivant :

De heer schepen NEUZY geeft lezing van de volgende tekst :

Il n'y a pas eu ni plus ni moins de séances d'information données par les services communaux que durant la précédente législature.

Par contre, il existe beaucoup d'acteurs en Région Bruxelloise actifs sur cette thématique, citons notamment le CRU, « Samenlevingsopbouw », ou même « Bruxelles-Environnement » et « Homegrade ». Nous pouvons aussi citer les « passeurs d'énergie » ou le site web www.energivores.be qui aident à économiser de l'énergie.

De plus, notre CPAS organise annuellement une séance à destination de ses bénéficiaires. Nous comptons évaluer si les locataires communaux pourraient aussi y participer, car c'est une thématique intéressante. Nous n'oublierons pas le Foyer dans cette dynamique, ainsi que « Comensia ». D'autres AIS pourraient également s'y joindre.

Enfin, c'est une mesure qui pourrait être intégrée dans la mise à jour du plan d'action l'agenda21. Il serait sans doute judicieux d'y inclure nos écoles, comme cela avait été fait il y a 14 ans.

G. VAN GOIDSENHOVEN encourage le fait que les locataires de la commune et du « Foyer anderlechtois » puissent être soutenus. Que cela passe par telle ou telle association n'est pas important, mais qu'il y ait une information à l'égard des locataires, et plus particulièrement des nouveaux locataires, lui semble indispensable sans quoi toutes les délibérations que l'on pourra voter en Conseil auront peu d'impact sur le concret. On connaît l'impact du logement sur le dégagement des gaz à effet de serre. Soyons exemplaires par rapport à nos propres locataires et bâtiments.